

**UNE LONGUE ET FIDELE AMITIE :
ANGELIQUE ARNAULD
ET MARIE DE GONZAGUE, REINE DE POLOGNE**

par François BOULETREAU

Parmi « Les Belles Amies de Port-Royal » pour reprendre un titre et une expression de Cécile Gazier (1), il en est une qui mérite notre attention et notre sympathie.

Elle mérite notre attention car, en dépit de sa haute naissance, de son influence tant politique que religieuse et de ses qualités, elle demeure partiellement méconnue.

Elle est digne de notre sympathie car elle a toujours manifesté pour Port-Royal et, pour la Mère Angélique particulièrement, une affection qui, malgré le temps et l'éloignement, n'a subi aucune altération.

Ce n'est point Mme de Pontcarré, ni Mlle Bardeau, ni Mlle Feu (2), ces premières et si discrètes amies du monastère. Il s'agit de Marie de Gonzague, fille de Charles de Gonzague, duc de Nevers, devenu duc régnant de Mantoue et de Montferrat, et de la courageuse et pieuse Catherine de Lorraine. Cette Marie de Gonzague va devenir reine de Pologne en 1645. C'est alors qu'entre la Mère Angélique et la souveraine va s'engager une correspondance qui ne cessera qu'à la mort de l'Abbesse.

Avant d'en venir à cette correspondance et à cette longue et fidèle amitié, il n'est pas inutile d'esquisser les silhouettes de nos deux épistolières telles qu'elles nous apparaissent en 1645. La première esquisse sera brève, la seconde, celle de Marie de Gonzague, sera plus longue.

En 1645, la Mère Angélique, née le 8 septembre 1591 (3), a cinquante-quatre ans. Elle est auréolée du prestige de la réforme de Port-Royal, entreprise en 1609. Pour mener à bien cette réforme, elle a jugé bon de passer en 1627 sous la juridiction de l'Ordinaire et, en 1629, de rendre son abbaye élective. Elue Abbesse en 1642, la Mère Angélique est réélue en 1645, l'année du mariage polonais de Marie de Gonzague. Elle le sera à nouveau en 1648 et en 1651. En 1645 le monastère, qui a abandonné la vallée de

Chevreuse pour Paris, depuis vingt ans, compte une soixantaine de religieuses. Elles étaient douze en 1602 (4).

A dire vrai, il manque à la Mère Angélique un biographe. Les deux précieux ouvrages de l'abbé Cognet sur *La Réforme de Port-Royal* et *La Mère Angélique et Saint François de Sales* ne couvrent que les trente-six premières années d'une existence qui en compta 70 (5).

En cela Angélique Arnauld rencontre Marie de Gonzague. Mis à part, en effet, deux ouvrages polonais dus à W. Wieckowska-Mitzner (6) et à Z. Libiszowska (7) il n'existe point de biographie exhaustive de la reine. Il en résulte qu'elle est mal connue. On hésite à la faire naître en 1611 ou 1612, à Paris ou à Nevers (8). On la présente généralement comme l'aînée de sa famille alors qu'elle n'était probablement que la troisième de six enfants, quoique l'aînée des filles (9). C'est à tel point que l'« Index nominum » du *Port-Royal* de Sainte-Beuve, la confondant avec sa turbulente sœur, Anne, l'assimile à la fameuse Palatine en une unique rubrique qui renvoie à une Princesse Anne-Marie de Gonzague (10).

Il reste que notre royale amie est de haut lignage. Par son père elle est apparentée aux ducs régnants de Mantoue, elle descend de l'ultime dynastie byzantine des Paléologue. Par sa mère elle descend également des Lascaris, empereurs de Constantinople. Elle est étroitement apparentée aux familles de Guise et de Condé (11). Elle descend enfin cinquante-deux fois de saint Louis (12).

Avant 1645, Marie de Gonzague ne se signale guère à notre attention que par une triple série d'événements : une suite de deuils familiaux, les affaires relatives à la succession de Mantoue et des amours malheureuses.

La famille des Gonzague de Nevers va être durement éprouvée par la mort. Le 8 mars 1618, meurt Catherine de Lorraine (13). Marie a alors six ans. C'est désormais la duchesse de Longueville, née Catherine de Gonzague (14), qui tiendra la place maternelle laissée vacante. En dix ans, de 1622 à 1632, la princesse Marie voit disparaître ses trois frères : François de Paule en 1622, Charles en 1631, Ferdinand en 1632 (15). Fin 1637 meurent, à Mantoue, Charles (16), père de Marie, qui règne sur le Mantouan depuis 1627 et, à Paris, Bénédicte, abbesse d'Avenay, sœur cadette de la future reine de Pologne (17). Des huit membres qui composaient la famille, il n'en reste plus alors que deux : la princesse Marie, et Anne, future princesse Palatine (18).

Les affaires de la succession de Mantoue sont doubles. Les premières sont politiques et ne concernent qu'indirectement la future souveraine. Les secondes sont semi-privées et ont pour protagonistes les deux sœurs Anne et Marie.

Le premier épisode de la succession mantouane se joue de

1627 à 1632. En 1627, meurt, sans postérité, Vincent II, duc de Mantoue. Charles de Gonzague est appelé à monter sur le trône ducal. Le nouveau duc va se heurter à l'Empereur inquiet de voir s'installer de ce côté-ci des Alpes un allié de la France. Le Mantouan étant terre d'empire, l'Empereur refuse de donner l'investiture à Charles I^{er}. Parallèlement, ce dernier doit faire face aux prétentions juridiquement défendables du duc de Savoie et de la duchesse douairière de Lorraine sur le Montferrat (19). A l'issue de deux offensives militaires, Charles I^{er} devra attendre 1632 et les bons offices de Mazarin, alors au service du Pape, pour se voir confirmer son héritage de 1627. Le prestige de Marie de Gonzague en sort grandi. De fille de duc et pair elle devient fille de duc régnant.

Le duc meurt en 1637. Il a institué comme héritier universel son petit-fils Charles (20) par testament daté du 15 août 1634 avec codicille du 31 mai 1637. Il assure néanmoins à chacune de ses filles une terre, une rente et une résidence. Ces dispositions mécontentent tout le monde et ce mécontentement entraîne un procès aux péripéties multiples et mal connues. Le jeune duc et sa mère ont comme obligation de liquider les dettes du défunt duc. Or elles sont nombreuses. Marie et Anne de Gonzague mettent en avant la loi d'aubaine pour tenter de récupérer les possessions françaises de leur père. La princesse Marie devenue la reine Louise-Marie (21) sera poursuivie par ce procès jusque dans sa lointaine Pologne (22).

Avant ce procès, Marie a déjà fait plusieurs incursions dans l'histoire. Ses amours malheureuses l'ont signalée à notre attention. Or ces amours à complications et implications politiques furent tapageuses. Fin 1629, Marie va passer à « la une de l'actualité ». A cette date elle est, en effet, courtisée par Monsieur, frère du roi, veuf depuis peu de temps (23). L'affaire fait grand bruit. Marie de Médicis, hostile aux Gonzague et craignant un mariage secret, fait emprisonner la princesse à Vincennes (24). En 1635, Marie espère un temps épouser Ladislas IV, roi de Pologne, qui veut prendre femme (25). Alléché par les propositions autrichiennes, le monarque épousera Cécile-Renée, archiduchesse d'Autriche (26). Vers 1638, il semble que Richelieu ait pensé à unir Jean-Casimir et la princesse Marie (27). Ce prince polonais, demi-frère de Ladislas IV, avait été conduit lui aussi à Vincennes par une suite d'événements malheureux (28). Ce projet demeura sans suite. La correspondante de la Mère Angélique épousera successivement Ladislas et Jean-Casimir mais respectivement dix et quatorze ans plus tard. Le 12 septembre 1642 les tendres liens qui unissaient la future reine de Pologne et Cinq-Mars seront définitivement brisés par la fin sanglante que l'on sait (29). L'insensibilité de la princesse a, par ailleurs,

désespéré ce pauvre marquis de Gesvres qui est mort devant Thionville le 6 août 1643 (30).

Entre-temps, elle paraît à Versailles le 27 mai 1638. Avec Mlle de Bourbon notamment, le roi lui fait les honneurs de sa maison à l'issue d'une chasse au renard (31). En novembre 1637, Rotrou lui a dédicacé sa tragi-comédie intitulée *Amélie* (32). Au hasard d'une relation port-royaliste, nous la découvrons près de l'abbaye royale de Maubuisson conférant familièrement avec la meunière :

« La Princesse Marie, depuis Reine de Pologne, étant venue à Maubuisson, passa chez la meunière par divertissement, et trouvant le pot-au-feu elle le découvrit pour voir ce que c'étoit ; ayant vu qu'il y avoit de bons choux et du lard qui n'étoit pas mauvais, elle eut appétit d'en goûter : la Meunière bien-aise présente une serviette à la Princesse, et de son potage. La Princesse en le mangeant se mit à causer avec la Meunière, et lui dit entre autres choses, Qu'est-ce que votre Madame de Maubuisson ? Hélas ! Madame, répondit la Meunière, c'est la Mère des pauvres. Elle lui conta quantité d'histoires de charité de la Mère, qui comblèrent d'admiration la Princesse qui les raconta depuis à la Mère Angélique (33). »

L'abbé de Marolles (34) nous apprend encore qu'elle inventa en 1637 de nouvelles règles pour jouer aux tarots (35), qu'elle obtint en 1639 du roi son brevet pour le gouvernement du Nivernais « dont elle alla bientôt prendre possession » (36). Il parle avec admiration du « cabinet » de la princesse à Paris où l'on appréciait le théâtre et tout spécialement le jeu du célèbre Mondory (37). Le journal de Françoise de la Châtre (38) témoigne, quant à lui, des relations suivies de Marie avec l'abbaye d'Avenay dont sa sœur Bénédicte était abbesse.

Tel est quasiment le peu que nous savons de Marie de Gonzague avant 1645. Pour être complet, il faudrait ajouter que ceux qui vivent avec elle la disent jolie et intelligente, qu'elle est de santé fragile depuis une grave maladie qui faillit l'emporter à l'âge de quatorze ans, et qu'elle allie une piété solide à un goût prononcé pour les sciences hermétiques (39). En cela elle ne fait que manifester une curiosité qui habite beaucoup de ses contemporains y compris les spirituels. L'exemple de Condren (40), qui avait pour l'hermétisme une attirance certaine, interdit de condamner la souveraine. Son secrétaire, Pierre Desnoyers (41), qui demeure un personnage aussi énigmatique qu'intéressant fut un adepte convaincu et probablement expérimenté des sciences dites occultes. Toutefois, comme souvent à cette époque, Desnoyers n'opère pas de distinction entre chimie et alchimie. La correspondance entre la Mère Angélique et la reine de Pologne ne fait allusion qu'une fois à l'intérêt de la souveraine pour l'occultisme. C'est une réprimande respec-

tueuse (42). Les allusions sont en revanche plus nombreuses dans la correspondance de la reine avec Mme de Choisy, partiellement conservée à la Bibliothèque Nationale (43).

Il reste qu'en 1645 Marie de Gonzague a trente-trois ans, vingt et un ans de moins que la Mère Angélique, et qu'après plusieurs espérances matrimoniales, elle semble vouée au célibat.

Mais puisque notre objet est et demeure l'amitié longue et fidèle qui unit la reine et la réformatrice de Port-Royal, il convient d'établir si possible la date des premiers rapports entre la future souveraine et le monastère, entre la future souveraine et la Mère Angélique.

Selon une tradition (44), Marie de Gonzague serait entrée en rapport avec Port-Royal dès 1640. Elle y aurait été introduite par Mme de Guémené. Sainte-Beuve semble, quant à lui, établir un rapport de cause à effet entre la lecture que fit en 1643 la princesse Marie aux eaux de Forges — sa santé la contraignit à fréquenter assidument les eaux (45) — et ses premiers rapports avec Port-Royal (46). Cette lecture aurait déterminé chez elle comme une conversion favorisée peut-être par le choc affectif consécutif à l'exécution de Cinq-Mars. De retour à Paris, elle songeait naturellement à demander un directeur à Port-Royal. Le mercredi 7 octobre 1643 elle rencontrait la Mère Angélique. Elle devait rencontrer M. de Saint-Cyran le dimanche 11 octobre, mais ce jour M. de Saint-Cyran mourait. La future reine assista à ses obsèques (47).

Toutefois, le bon abbé de Marolles, qui pourrait bien être la source de Sainte-Beuve, se contente de relater la lecture que fit la princesse du « best-seller » d'Arnauld et plus loin son entrée en dévotion. Il juxtapose les deux événements sans les lier aucunement. Et s'il mentionne qu'il fut aux obsèques de M. de Saint-Cyran, il ne dit rien de la présence à cette cérémonie de la future épouse de Ladislas IV (48). De plus les *Mémoires de du Fossé* affirment que Mme du Fossé, voulant rencontrer Saint-Cyran, logea six semaines dans les appartements de la princesse Marie (49).

Si cela est exact, il faut en conclure que les relations étroites entre la Mère Angélique et Marie de Gonzague sont antérieures au mois d'octobre 1643.

Quoi qu'il en soit, elle est, en 1645, en excellents termes avec la Mère Angélique. Elle a effectivement un appartement à Port-Royal où elle s'en ira préparer son départ pour la Pologne (50).

La mort de Cécile-Renée, reine de Pologne, le 24 mars 1644, va brusquement changer le destin de Marie de Gonzague. Ladislas IV songe aussitôt à se remarier et convoite la main de la jeune Christine qui, en Suède, attend un époux. Il sollicite alors par l'intermédiaire de Domenico Roncalli (51), résident à Paris du roi de Pologne, les bons offices de la France. Cette alliance aurait

consolidé la puissance politique de Ladislas IV tant à l'intérieur qu'à l'extérieur et aurait permis la réconciliation, par fusion matrimoniale, des deux branches ennemies de la maison de Wasa : la protestante de Suède et la catholique de Pologne. Le peu d'empressement de la cour suédoise à répondre aux propositions polonaises décourage le roi de Pologne qui, faisant fi de propositions diverses tant mantouane, moscovite qu'autrichienne, se tourne alors vers la France.

Mazarin, par l'intermédiaire du beau Flécelles de Brégy, dépêché en Pologne, propose la candidature de Marie (52). Cette candidature appuyée par de forts arguments financiers officiels ou officieux, est retenue. Le contrat est signé à Fontainebleau le 26 septembre 1645 (53). Le mariage est célébré par procuration à Paris le 5 novembre 1645. L'attitude de Retz a contraint la reine-mère à marier sa protégée (54) non pas à Notre-Dame mais à la chapelle du Palais-Royal (55).

La nouvelle reine se retire alors à Port-Royal. Elle y prépare son voyage et la composition de sa maison. Le 27 novembre elle quitte Paris (56), escortée par une partie de la cour jusqu'aux portes de la capitale. Elle est accompagnée de deux personnages officiels : la maréchale de Guébriant (57) et l'évêque d'Orange (58). Elle emmène avec elle notamment le Père Fleury (59), très estimé de Port-Royal, qui sera son confesseur — à son sujet on ne peut guère que regretter la trop grande discrétion des bibliothèques et des archives polonaises et françaises —, Augustin Courrade, médecin de la reine (60), Pierre Desnoyers, secrétaire des commandements de la reine déjà rencontré, Marguerite Josse qui reviendra en France pour entrer à Port-Royal sous le nom de sœur Marguerite de Sainte-Thècle (61). Il faut mentionner enfin Mme de Langeron, Mme d'Aubigny, la petite La Grange d'Arquien (62) et une alerte demoiselle de Guébriant (63), nièce de la maréchale.

Au terme d'un voyage de trois mois qui l'a conduite de Paris à Varsovie par les Pays-Bas espagnols, la Frise, l'Allemagne du Nord, la Poméranie, Dantzic, la reine entre à Varsovie le 11 mars 1646. Le voyage n'a pas été de tout repos à cause des conditions climatiques notamment (64).

A peine arrivée, la reine reçoit une lettre de la Mère Angélique d'une inquiétude camouflée :

« Nous l'avons suivie d'esprit, écrit l'abbesse s'adressant à la reine à la troisième personne de majesté, dans ce long voyage que nous croyons à cette heure être fini heureusement. Nous sommes néanmoins dans un grand désir d'en apprendre des nouvelles certaines... (65). »

Le coup d'envoi est donné, cette lettre du 2 mars 1646 inaugure une correspondance qui ne finira qu'avec la mort de l'une des deux épistolières. Cette correspondance a été partiellement conservée par des copies et par une édition. En 1742-1744, une

édition des lettres de la Mère Angélique en 3 volumes a été donnée à Utrecht. La bibliothèque de Port-Royal, celle d'Utrecht dans son fonds d'Amersfoort et la Bibliothèque Nationale à Paris possèdent 250 copies environ des lettres de la Mère à la reine. Chaque semaine, sauf extraordinaire, l'abbesse envoyait une missive vers la Pologne. Par malheur toutes les lettres de la reine à la Mère ont disparu à une exception près (67). La Pologne ne laisse aucun espoir de ce côté. On peut expliquer cette disparition, comme on l'a fait, par le souci de ne livrer à aucun tiers une correspondance particulièrement intime (68). Il est toutefois plus probable de penser que les écrits de la reine de Pologne n'avaient pas aux yeux de Port-Royal la même importance que ceux de la Mère Angélique à la réputation de sainteté bien établie. On conserva les écrits de la sainte, on ne conserva pas ceux de la souveraine (69). C'est à un stratagème qui pourrait être jugé indélicat que nous devons les copies des lettres de notre sainte Mère. Sainte-Beuve a admirablement restitué l'atmosphère de complot qui présidait à l'interception du courrier en partance pour la Pologne. On interceptait le courrier polonais et on en prenait copie (70). Le 1^{er} août 1653, la mère Agnès, qui est du complot, écrit à la sœur Désirée de l'Incarnation Le Conte :

« Il ne nous est point échappé de lettres de la reine pendant que notre mère était à Port-Royal : je crains que nous ne puissions faire notre coup si aisément à présent parce qu'elle écrit tard. Il y a plusieurs surveillantes établies pour cela (71). »

D'autres fois on renvoyait des lettres en France par l'intermédiaire de M. Fleury et de Mme d'Aumont. Fin mai 1654, la réformatrice découvrit un des paquets adressés par M. Fleury à Mme d'Aumont et lui écrivit en ces termes :

« Il faut que je vous dise, Monsieur, que la Providence a fait tomber entre mes mains un paquet de vous adressé à Madame d'Aumont. Aussitôt je me doutai ce que c'étoit, ne sachant que trop la vaine curiosité aussi bien que la vaine affection de nos Sœurs pour voir tout ce que je fais : ce qui me le fit ouvrir. Je vous avoue que j'ai senti une telle douleur et une telle confusion que, si j'osois, je n'écrierois de ma vie à qui que ce soit, pour arrêter le cours de ces niaiseries de Filles mais il ne faut pas croire ni agir par ces mouvemens. Je vous supplie, Monsieur, de me tant obliger qu'il n'arrive plus jamais chose semblable, et de procurer plutôt que la Reine brûle ce qui reste. Je vous assure que cela m'ôte la liberté que l'extrême bonté de Sa Majesté pour moi me donnoit de lui parler dans la simplicité et sans aucune réflexion, quand je pense que ces lettres pourront être vues par d'autres. Délivrez moi de cette peine, je vous en supplie très humblement et priez Dieu pour nous qu'il me convertisse (72). »

La requête est nette quoique courtoise. Toutefois, prise de remords sans doute, la Mère Angélique jugera bon, dans sa délicatesse, de revenir sur le sujet au courrier suivant avec M. Fleury :

« Je n'ai pas douté, écrit-elle le 24 juillet 1654, que ce fût par bonté et condescendance que vous avez envoyé les copies de nos lettres à Mme d'Aumont ; mais je vous assure, Monsieur, que cela ma [sic] donné une grande mortification (73). »

Cette correspondance unilatérale nous renseigne davantage sur la Mère Angélique et sur Port-Royal que sur la Pologne et sur Louise-Marie. Il convient désormais de parler de Louise-Marie car, à la demande de son royal époux, la princesse Marie a changé son nom en celui de Louise-Marie. Pour les Polonais, en effet, il ne saurait y avoir d'autre reine Marie que la Mère de Dieu (74). Les nouvelles de la reine parviennent seulement en écho. Cet écho permet cependant de deviner certains sentiments et de suivre certains événements.

L'indubitable attachement que la reine portait à la Mère Angélique transparait dans l'insistance que met la souveraine à solliciter des nouvelles. L'abbesse en fait directement état, tantôt dans les plis qu'elle adresse à la reine, tantôt dans ceux qu'elle adresse à M. Fleury. Bientôt l'habitude sera prise et l'abbesse n'attendra plus les ordres de la reine pour lui donner la joie d'une lettre.

La foi de cette royale amie est inquiète et profonde. La reine, soucieuse de perfection, sollicite souvent les prières de sa correspondante comme l'atteste cet extrait du 8 janvier 1653 :

« J'ai une extrême joie de ce que Votre Majesté me commande de demander à Dieu pour elle la douceur. Que je le ferai de bon cœur ! Je le ferai aussi faire à d'autres qui le feront mieux que moi. Les doux regards d'une Reine sont comme les doux rayons du soleil qui réjouissent tout le monde, et leur parole douce est comme la rosée du ciel. Pour acquérir cette vertu, je vous supplie très humblement, Madame, de vous rappeler souvent et de préférer ces paroles du fils de Dieu : « Apprenez « de moi que je suis doux et humble de cœur. » Que Votre Majesté sera heureuse d'imiter ce divin maître qui fera miséricorde à ceux qui la feront et qui consolera ceux qui auront consolé les affligés (75). »

Les propos suivants reviennent souvent sous la plume de la grande Réformatrice :

« Je ne saurois, lit-on dans une lettre du 15 novembre 1652, exprimer les sentiments de joie qu'elle m'a causé, y voyant les saints désirs que Dieu donne à Votre Majesté (76). »

La joie de la Mère vient d'une lettre de la Reine du 28 septembre. Face aux angoisses latentes et chroniquement exacerbées de la reine, relativement à son salut, la Mère Angélique

se fait rassurante. Ainsi, toujours dans cette même lettre du 15 novembre 1652, elle invite sa royale dirigée à accorder plus de confiance en la miséricorde divine que la reine évoquait sans oser trop s'y abandonner :

« Ne craignez point, Madame, les difficultés quoiqu'elles soient très grandes pour les Rois et les Princes dont la grandeur est si opposée à la loi de l'Évangile et à l'humilité et à la pauvreté de Notre Seigneur Jésus Christ que les premiers Chrétiens doutoient si jamais les Princes pourroient être reçus au saint baptême. Mais comme vous dites très bien, Madame, un peu des miséricordes de Dieu peut tout et nous le voyons dans tant de saints Rois (77). »

Une parfaite confiance semble avoir régné entre les deux femmes. On surprend indirectement la reine confessant tantôt l'ennui éprouvé dans ses prières ou le manque de dévotion (78), tantôt le chagrin d'avoir manqué à l'amour de Dieu ou le sentiment de la vanité du monde (79). On devine des crises de découragement après 1655 (80). La situation politique et militaire les explique suffisamment.

Les consolations épistolaires durent lui être bien nécessaires. Son royaume allait lui procurer plus de désagréments que d'agréments. Dans une lettre datée du 9 novembre 1646 (81), la reine fait état des malices dont elle est venue heureusement à bout. Elle fut effectivement en butte à de nombreuses médisances et calomnies. Elle crut un temps perdre son entourage français (82), congédié sur ordre du roi, et elle eut surtout toutes les peines du monde à accéder à la couche royale. La reine devait compter avec Mlle d'Eckemberg, épave de l'entourage allemand de Cécile-Renée, maintenue officiellement à la cour comme gouvernante du jeune prince Ladislas-Sigismond (83) mais qui était en fait maîtresse du roi. La fidélité de Ladislas IV sera toujours problématique. Louise-Marie, soupçonneuse, excédée, éplorée, sera souvent maladroite. Elle fera intervenir à temps et à contre-temps le P. Fleury, le Primat de Pologne et le confesseur du roi, pour mettre en échec ces amours adultères. Une éclatante Arménienne lui donna bien du souci (84). Elle crut aussi devoir faire faire remontrance au roi quand on lui rapporta le bruit selon lequel Ladislas IV recevrait une femme, habillée en garçon pour donner le change (85). Il n'en était rien et elle exaspéra son royal époux.

S'étant assuré l'accès à la couche royale, la reine ne va connaître qu'un bref répit, troublé par les vellétés guerrières de Ladislas IV auxquelles s'opposait la noblesse, et toute une série de deuils va fondre sur elle. Ladislas IV meurt le 10 mai 1648. La reine épouse alors Jean-Casimir le 30 mai 1649. De cette union naissent deux enfants qui meurent en bas âge. Marie-Anne, née vers le début de septembre 1650, meurt à un an. Le jeune

prince Jean-Sigismond, né en 1652, ne vit que quelques semaines. La reine a alors quarante ans et va perdre tout espoir de maternité. Elle voit disparaître en 1653 son aumônier, M. Lambert, prêtre de la Mission, et M. Fleury, son confesseur, en 1658. Chaque décès est ponctué d'une admirable épître de condoléances qui témoigne du tact et de la foi de la Mère Angélique. Ainsi elle écrit, le 1^{er} mai 1652 après la mort du fils de la reine :

« J'avois appris la mort du Prince votre fils avec tant de ressentiment de votre douleur, que je n'osois me donner l'honneur d'écrire à V.M. de peur de rafraîchir et de blesser une plaie si sensible ; et j'essayois de prier souvent Dieu qu'il l'adouçît. Pour cela je m'adressois au S. Esprit, disant souvent la Prose « Veni Sancte Spiritus », afin que ce divin et seul véritable consolateur adoucît l'amertume où était Votre Majesté, que je puis assurer que je voyois sans cesse avec grande compassion.

« Mais la lettre dont il vous a plu, Madame, de m'honorer et que je reçus, il y a peu de jours, ma [sic] remplie d'une très grande joie, y voyant d'abord les paroles qu'il vous plaisoit de me dire, que Dieu vous avoit fait mère d'un Saint... Je ne doute nullement, Madame, que ce Prince n'eût été un jour Roi, si Dieu lui eût donné la vie jusque là mais il l'est à présent et d'un Royaume éternel dans lequel il n'aura jamais le moindre déplaisir (86). »

En 1648, à la mort de Ladislas IV, éclate la révolte cosaque qui va transformer pour vingt ans la Pologne en une sorte de « Vietnam ». La Mère Angélique ne connaîtra désormais Marie de Gonzague que comme reine d'un royaume en état de guerre balayé par un fléau endémique, la peste (87).

A la faveur de cette correspondance on assiste aux fondations religieuses de la reine. En 1652 arrivent en Pologne les premiers Lazaristes et les premières Filles de la Charité (88). Des religieuses de la Visitation les rejoignent en 1654 (89). Dès 1649, un contrat avait été signé entre la reine et la Visitation pour la fondation d'un couvent à Varsovie. Cette création, retardée par la guerre et par l'opposition de l'archevêque de Paris, sera rendue possible, semble-t-il, par une suggestion de la Mère Angélique :

« J'ai appris que M. l'Archevêque de Paris ne veut pas permettre qu'il aille des Religieuses de la Visitation en Pologne. Je prends la hardiesse de dire à Votre Majesté que ce refus ne doit pas la décourager, parce qu'il est aisé d'en avoir d'autres Diocèses ; et peut-être est-ce une providence de Dieu pour en faire avoir encore de meilleures à Votre Majesté. J'ose la supplier de dire qu'on lui en cherche dans les meilleurs monastères et qu'elle désire des Filles qui aient vraiment l'esprit du Bienheureux Evêque de Genève qui les a fondées, qui soient vraiment désintéressées, charitables, humbles et qui n'aient point les grandes magnificences des Eglises. Je sai [sic], Madame, que c'est comme cela

que Votre Majesté les veut et qu'il y en a en cet Ordre de telles (90). »

La plupart de ces fondations sont destinées à soulager la misère des pauvres. C'est encore le souci des pauvres qui incitera la reine à demander à Port-Royal des artisans pour apprendre un métier aux enfants pauvres de Pologne (91).

Port-Royal demeure le conseiller de prédilection pour tout ce qui touche aux choses de la religion. Louise-Marie sollicite avis et conseils non seulement pour sa vie spirituelle mais à propos de petites Juives qu'elle a recueillies et confiées aux Filles de la Charité (92), tout comme pour la nomination aux bénéfiques (93). C'est Port-Royal qui, après la mort de M. Fleury, sera chargé, sinon de recruter, du moins de veiller à l'excellence du recrutement du nouveau confesseur (93). De son côté, la reine écrira au Pape en juillet 1655 pour défendre ses amis de Port-Royal contre les calomnies (94) et ne cessera d'envoyer vers le monastère des présents. En 1650, pendant les troubles de la Fronde, elle expédie du blé pour les pauvres (95). En octobre 1653, on trouve trace d'une somme d'argent qui sera employée à soulager la misère de quatre maisons religieuses. En 1655 arrivent de Varsovie un superbe ciboire, une pièce de drap d'or qui sera employée à faire des ornements liturgiques et 8 000 livres pour les aumônes (96). Port-Royal apparaîtra toujours à la reine comme un lieu de retraite, le cas échéant (97).

La discrétion de la Mère Angélique est bien loin de masquer l'affection des plus vives que porte l'abbesse à la souveraine. Cette affection, la Mère la dit et la montre. Rien ne serait plus dénué de fondement que de croire l'abbesse dépourvue de sensibilité. Elle suggère souvent son affection à sa royale correspondante :

« Je me donne souvent l'honneur, écrit-elle, de visiter Votre Majesté en esprit dans votre petit cabinet, où je vous vois lire aux pieds [sic] de votre crucifix et je me tiens aux vôtres pour prier avec Votre Majesté (99). »

Elle indique à la reine que la cellule qu'elle occupait est objet de vénération :

« Votre petite cellule, lit-on, se nomme souvent et portera le nom de Votre Majesté à tout jamais. Votre chapelet, un tableau, en un mot tout est précieux et nous fait souvenir de notre chère reine que nous désirons toujours qui devienne sainte (100). »

Ce sentiment est celui de tout le monastère. On sait ainsi que « c'est presque tous les jours la première parole de nos sœurs de nous demander des nouvelles de notre bonne reine et nos petites vont souvent à votre cellule visiter le portait dont il a plu à Votre Majesté de nous honorer » (101), et que les quasi-derniers mots de Mme Le Maître sur son lit de mort furent : « Prier Dieu pour la reine de Pologne et pour son royaume » (102).

Ailleurs la Mère écrit non sans un humour dont elle est loin d'être dépourvue :

« On parle si souvent de Votre Majesté céans, qu'on nous croiroit toutes Polonaises ; et nous le sommes aussi d'affection sans préjudice de ce que nous devons à notre France (103). »

Ce sentiment est confirmé par les écrits de la Mère tant à M. Fleury qu'à Mlle Josse. La reine est-elle malade que la Mère s'inquiète, surtout lorsque la situation politique vient compliquer le tout.

« Je suis, peut-on lire dans une lettre à Mlle Josse du mois de mars 1656, dans la douleur de l'état où est notre reine. Vraiment le monde est bien misérable de s'aheurter avec tant d'opiniâtreté à une si injuste guerre et ces traîtres dont vous parlez sont horribles. Je ne sais comment cette princesse peut soutenir tant de maux (104). »

L'image que se fait de la Pologne la Mère Angélique est certes quelque peu simpliste. Pour elle la Pologne n'est guère que le « far-west » mal pacifié de la Chrétienté, contraint et chargé comme tel d'une action défensive voire offensive (105). Cette représentation, qui n'est pas absolument dépourvue de vérité, n'est pas le fait de la seule Mère Angélique. Par ailleurs le témoignage ci-dessus n'en demeure pas moins émouvant. L'épître qu'elle adresse à M. Fleury le 21 septembre 1651 est encore pleine de l'émotion ressentie à la suite de la mort de la petite princesse de Pologne :

« La lettre que vous nous avez écrite, Monsieur, le 8 août, nous a extrêmement surprises et touchées, à cause de la douleur de la Reine qui ne peut qu'avoir été très grande, comme son affection et sa tendresse pour Madame sa Fille. Sa Majesté ayant tant désiré des enfants pour qui naturellement elle a une inclination toute extraordinaire, ne peut qu'elle n'ait été très sensible à cette perte... Nous prierons bien Dieu qu'il rende à la Reine un autre enfant pour celui qu'il lui a ôtée [sic]. Vous nous obligerez, Monsieur, de nous donner des nouvelles de Sa Majesté. Elle a eu de rudes secousses pendant sa grossesse. Que Notre Seigneur par son bonté veuille être son soutien dans toutes les rencontres (106). »

Cette affection se manifeste par mille attentions. La reine perd un procès, la Mère Angélique est bouleversée (107). La reine a des insomnies, la Mère Angélique lui prescrit un remède :

« ...ne point dormir est bien pénible et capable d'accroître les incommodités de Votre Majesté... Il y en a qui se trouvent très bien de prendre une once de Nénuphar (108). »

Notre Mère Angélique serait prête à partir vers la Pologne pour être près de la reine pendant sa grossesse si sa santé le lui permettait (109). N'oublions pas qu'elle a alors soixante et un ans. Après la naissance princière, elle réclamera avec une incis-

tance délicatement et discrètement curieuse le portrait de la petite princesse, ce qui ne pouvait que plaire à Marie de Gonzague en nouvelle mère qu'elle était (110).

Dans certaines de ses lettres, la reine, fière mais sans doute embarrassée par sa nouvelle maternité du fait de son inexpérience, semble s'être livrée à quelques « consultations de nourrissons » par correspondance. Imperturbablement et invariablement la Mère Angélique répond, faisant appel à l'expérience de feu sa sœur Le Maître. Lorsque apparaissent les premiers symptômes de ce dont mourra la jeune princesse Anne-Marie, la Réformatrice de Port-Royal indique à la maman inquiète :

« Je crois que si ma pauvre sœur était en vie elle craindrait que les maux qu'elle a au visage ne viennent de chaleur, peut-être de la nourrice qui apparemment n'a pas assez de lait et elle supplieroit Votre Majesté de lui en donner deux, afin que la grande quantité de lait la rafraîchît. J'ai vu qu'elle a donné cet avis à Madame de Guise pour un de MM. ses enfans, à qui cela réussit très bien (111). »

Ce ne sont là que quelques signes d'une affection qui s'exprime toujours avec délicatesse et discrétion.

Bien qu'ayant quitté le monde très jeune, Jacqueline Arnauld, comme Thérèse d'Avila, le connaît bien et est sans illusions. Elle craint que les difficultés gigantesques que rencontre Marie de Gonzague en Pologne n'attiédissent sa foi. Elle sait qu'un ventre affamé ne peut guère prier Dieu. En conséquence, on la voit relever le temporel des maisons religieuses où règne une médiocrité spirituelle parallèlement à l'indigence matérielle. Elle sait aussi les dangers qui menacent en ville les jeunes filles seules surtout lorsqu'elles sont belles et même lorsqu'elles sont pieuses. A leur intention elle sollicitera la générosité polonaise. Cette connaissance du monde s'exprime aussi par l'acuité de son sens des réalités concrètes. Je n'en veux comme preuve que cette fameuse lettre où, pendant les misères de la Fronde, la Mère Angélique explique à sœur Geneviève de l'Incarnation Pineau comment faire un pot-au-feu pour les pauvres qui soit abondant, nourrissant et à bon marché :

« Je prends au lieu du boisseau qui vaut cinquante sols un petit mouton ou des fressures et des triboulets qui ne coûtent pas tant. Je fais cuire la viande, puis on la retire, on la hache par petits morceaux, et on coupe aussi le pain fort menu. On fait encore bouillir tout cela un bouillon [sic], après que les choux, que l'on a mis lorsqu'on a tiré la viande et rempli d'eau la chaudière, sont cuits. Les Fêtes de Noël et hier à cause du tems, j'en ai fait faire dix à douze seaux de la sorte. Mais on y met pour quarante sols de pain, aussi il y en a pour cent cinquante personnes qui n'ont rien autre chose (112). »

La raison d'être première, quoique inavouée, de cette corres-

pondance demeure sans aucun doute la direction de conscience de la reine. La Mère assure cette direction avec habileté et subtilité. Elle met tantôt la souveraine en garde, insistant sur la nécessité des bonnes œuvres — et particulièrement sur le souci permanent qu'elle doit avoir des pauvres —, tantôt la reconforte par la miséricorde divine. A cet égard nous est donné un exemple assez rare d'une direction de conscience durable d'une femme par une autre femme (113).

La « physionomie spirituelle » de la Mère Angélique telle qu'elle se dégage de ces 250 lettres paraît parfois assez nettement salésienne. Dès le 6 juillet 1646, elle rappelle à sa dirigée que l'exigence de sainteté n'est pas moins grande à la cour que dans un couvent :

« Souvenez-vous, Madame, écrit-elle, que Dieu a donné autrefois à Votre Majesté des pensées de quitter le monde, pour le désir de le servir et le faire mieux servir qu'il n'étoit en une Maison religieuse. Il ne voulait pas enfermer votre zèle en un si petit lieu, il réservoir Votre Majesté pour un grand Royaume. Dieu lui demande aujourd'hui ce même zèle et qu'elle n'aime le règne que pour faire régner Notre Seigneur Jésus-Christ (114). »

Il est facile de déceler ici l'influence de l'auteur de *l'Introduction à la Vie dévote*. Le salésianisme de la Mère Angélique n'est pas d'abord dans l'affirmation que le zèle religieux est tout autant affaire de cour que de monastère. Avant François de Sales, les Jésuites humanistes l'avaient affirmé. Le salésianisme de la Mère Angélique est dans l'affirmation selon laquelle, pour reprendre une expression de M. Orcibal à propos de François de Sales lui-même : « C'est l'action elle-même qui doit se charger de valeur spirituelle (115). » Ainsi la reine ne doit « aimer le règne que pour faire régner le Christ ». La Mère Angélique reviendra continuellement sur cette nécessité. Peu importe dès lors que l'on n'ait pas le temps de réciter des prières ou de se livrer à la méditation. L'action devient prière. L'abbesse le rappelle maintes fois à la reine et notamment dans une épître du 2 décembre 1652 :

« Quand j'ai supplié Votre Majesté de prier souvent, je n'ai pas entendu qu'elle se contraignît l'esprit à faire de longues oraisons... mais on y satisfait par la pente et le désir du cœur et par l'intention de vouloir faire toutes nos actions pour lui. Quand Votre Majesté ne feroit qu'entrer dans son cabinet et se prosterner un moment aux pieds de son crucifix pour demander miséricorde, si Dieu ne lui donne point d'autres pensées, cela suffit... Quand Votre Majesté ne peut entrer en son cabinet, un seul regard vers Dieu suffira pour lui demander son secours (116). »

Dans cette lettre Angélique Arnauld présente son propos comme directement inspiré par M. de Saint-Cyran, mais on sait

depuis les travaux de M. Orcibal que ce ne saurait être une objection (117). Notre sainte Mère n'est pas précisément salésienne chaque fois qu'elle invite la reine à se plier aux mouvements intérieurs de la grâce (118). Cette invite à la docilité aux mouvements intérieurs de l'Esprit Saint est une attitude prescrite par tous les spirituels. Par contre, dans la fin qu'elle assigne et souhaite à la souveraine, elle démarque nettement le *Traité de l'Amour de Dieu* :

« Qu'il fasse, souhaite la directrice à la dirigée lui parlant de Dieu, par les saintes affections de votre cœur et la multiplication des bonnes œuvres monter votre âme au suprême degré de la parfaite charité ! Ce sera alors, Madame, que Votre Majesté sera non seulement une grande reine de la terre, mais une céleste divine, puisque ceux qui adhèrent à Dieu par un parfait amour, sont une même chose avec lui (119). »

N'est-ce point là « l'extase de l'œuvre et de la vie » (120) ?

La mort de la Mère Angélique en 1661 (121) affecta considérablement la reine qui, l'année précédente, avait perdu un autre ami en la personne de M. Vincent (122). Dès lors, pendant les six années qui lui restaient à vivre, Marie de Gonzague entretint une correspondance avec la Mère Agnès dont quelques lettres seulement nous sont parvenues (123).

Angélique Arnauld et Marie de Gonzague sont incontestablement deux personnalités marquantes, quoique méconnues, de leur siècle. Elles supportent l'une et l'autre bien des comparaisons. Une Marie de Gonzague, notamment, fait bonne figure auprès d'une Christine de Suède. Et le mécénat scientifique et littéraire de la reine de Pologne n'est nullement éclipsé par celui de Christine, reine gyrovague.

François BOULETREAU
Assistant à l'Université Catholique de l'Ouest,
Angers.